

Alerte presse
Paris, le 19 juillet 2019

Redressement judiciaire de l'Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologique (Itab) : Interfel réagit

Informée le 27 juin dernier par courrier du redressement judiciaire de l'Itab, Interfel avait immédiatement adressé une réponse à son président Xavier Niaux. Dans cette réponse, l'interprofession faisait part de son étonnement quant à l'analyse selon laquelle l'absence de fonds d'origine interprofessionnelle conduirait à entraver la croissance dans le domaine de l'agriculture biologique et contribuerait à sa situation actuelle. Interfel rappelle combien elle est impliquée et mobilisée sur les enjeux de l'agriculture biologique sur le plan financier et technique, notamment au travers du CTIFL, le Centre technique Interprofessionnel des fruits et légumes.

Particulièrement attentive à la situation, l'interprofession rappelle les engagements de son plan stratégique de filière concernant les moyens à mettre en œuvre en faveur du développement du bio.

Ainsi, en ce qui concerne les fruits et légumes, il n'existe **en aucun cas « un défaut de financement interprofessionnel pour l'agriculture biologique »**, comme l'avance Xavier Niaux, président de l'Itab, dans son communiqué.

Interfel, au travers de son Comité bio, a pour objectif premier de **mettre en place des actions de valorisation des fruits et légumes bio**, et, parallèlement, de lever les freins au développement des filières biologiques. L'interprofession participe également au **financement des actions de l'Agence bio**.

Enfin, grâce à l'ensemble de la filière, Interfel s'est mobilisée lorsque la situation le demandait, pour sauver le CTIFL en engageant 14 millions d'euros pour la recherche et expérimentation. Pour rappel, le Centre technique est **le premier acteur dans la recherche en bio pour les fruits et légumes**. Il est d'ailleurs fort regrettable que cet organisme soit désormais exclu du comité de l'axe 2 du plan Ecophyto, où il a pourtant toute sa légitimité.

Afin d'éviter l'éparpillement des moyens techniques et financiers et de renforcer l'expertise et la compétence des ingénieurs et techniciens, Interfel demande aux pouvoirs publics de renforcer les moyens du CTIFL pour la recherche en bio.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com